



# Politique familles, aînés

et saines habitudes de vie.

**Saint-Edmond-les-Plaines**


---



Municipalité  
amie des aînés







La réalisation de la politique Familles, aînés et saines habitudes de vie de la municipalité de St-Edmond-les-Plaines a été rendue possible grâce à une subvention du Ministère de la Famille et une assistance technique du Carrefour Action municipale et famille.

### **Note aux lecteurs**

La démarche actuelle a nécessité l'actualisation de la Politique MADA (2014-2018) et de la Politique Familles, aînés et saines habitudes de vie (2017-2019). La fusion des politiques familles et aînés réalisée en 2017 reflète bien la réalité du plus petit au plus âgé des citoyens de la municipalité de St-Edmond-les-Plaines.

#### **Coordination de la démarche et chargée de projet**

Carole Richer, MRC de Maria-Chapdelaine

#### **Processus de consultations, recherche et contribution aux textes**

Amélie Paquet et Joanie Riendeau, TRÉMA services conseils

Audrey-Pier Lavoie, CDC Maria-Chapdelaine

Marianne Marcil, Saint-Edmond-les-Plaines

Équipe de recherche MADA-Qc, Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS-CHUS en collaboration avec le Secrétariat aux aînés et le Carrefour action municipale et famille.

#### **Correction**

Réjean Boivin

#### **Crédit photos**

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont gracieusement fourni des photos.

#### **Personne-ressource CAMF**

Sylvie Légaré

#### **Graphisme**

Tnt Atelier

L'utilisation du masculin dans le texte n'a pour unique but que d'alléger celui-ci et désigne autant les femmes que les hommes.

Dépôt légal 2020

Site internet de la municipalité de St-Edmond-les-Plaines

Site internet du Carrefour Action municipale et familles

Ministère de la Famille, Secrétariat des aînés

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	3
Mot du maire	5
Comité de pilotage	6
Les objectifs d'une politique familiale	7
Les objectifs d'une municipalité amie des aînés	8
Les 10 champs d'intervention	9
Charte régionale des saines habitudes de vie	14
Les définitions	15
Les principes directeurs	16
Le portrait de la municipalité	17
Plan d'action familles et aînés 2020-2024	20
Mesures de suivi de la politique familles et aînés	26
Liste des acronymes	27
Annexe I : Recension des services et des ressources du milieu	28

---

# MOT DU MAIRE

---



**MONSIEUR  
RODRIGUE CANTIN**

Chers citoyens,  
Chères citoyennes,

Comme dans toutes les municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine, Saint-Edmond-les-Plaines fait partie de celles ayant également adopté une politique des familles et des aînés afin d'améliorer la qualité de vie de sa communauté. La municipalité mettra en avant-plan un soutien communautaire, des espaces attractifs et des bâtiments adaptés pour les personnes à mobilité réduite pour les prochaines années.

Une telle politique est un outil qui permet aux intervenants du milieu et à notre comité d'adopter des actions concrètes au fil des ans selon les besoins réels de notre population vieillissante. Nous croyons au potentiel du travail intergénérationnel qui peut certainement avoir un impact sur la capacité attractive de la municipalité auprès des jeunes familles.

À nous, citoyens et citoyennes de Saint Edmond-les-Plaines, de continuer de travailler tous ensemble à la valorisation des priorités pour nos familles et nos aînés !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rodrigue Cantin', written in a cursive style.

Rodrigue Cantin

---

# LE COMITÉ DE PILOTAGE

---

Le comité de pilotage est un groupe d'acteurs provenant de divers secteurs qui travaillent ensemble à assurer la mise en œuvre du plan d'action de la Politique Familles, aînés et saines habitudes de vie. Le conseil municipal y délègue un représentant qui assurera la représentation politique de la démarche et légitimera le comité de pilotage. Les services municipaux et organismes du milieu peuvent aussi être interpellés à siéger ponctuellement sur le comité pour y apporter leur expertise. Ainsi, les travaux publics, le secteur du loisir et de la vie communautaire, l'office municipal d'habitation, les services d'incendie ou de police, la société des transports sont autant d'organisations qui peuvent soutenir le comité de pilotage dans l'atteinte des objectifs qui ont été ciblés pour la période 2020-2024.



*De gauche à droite : Marianne Marcil, Martine Verville (RQA), Réjeanne Bernard, Huguette Asselin*

# LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE FAMILIALE

- S'assurer d'une volonté politique favorable aux familles ;
- Avoir en tête et à cœur le mieux-être des familles ;
- Offrir les moyens aux parents pour qu'ils exercent pleinement leurs rôles et leurs responsabilités ;
- S'assurer que la préoccupation familiale fasse partie des priorités municipales ;
- Être à l'écoute des besoins des familles pour créer un climat et un milieu de vie qui encouragent les familles.

**La famille c'est d'abord et avant tout une entité ayant sa propre dynamique, où l'individualité et les besoins de chacun de ses membres doivent être considérés.**



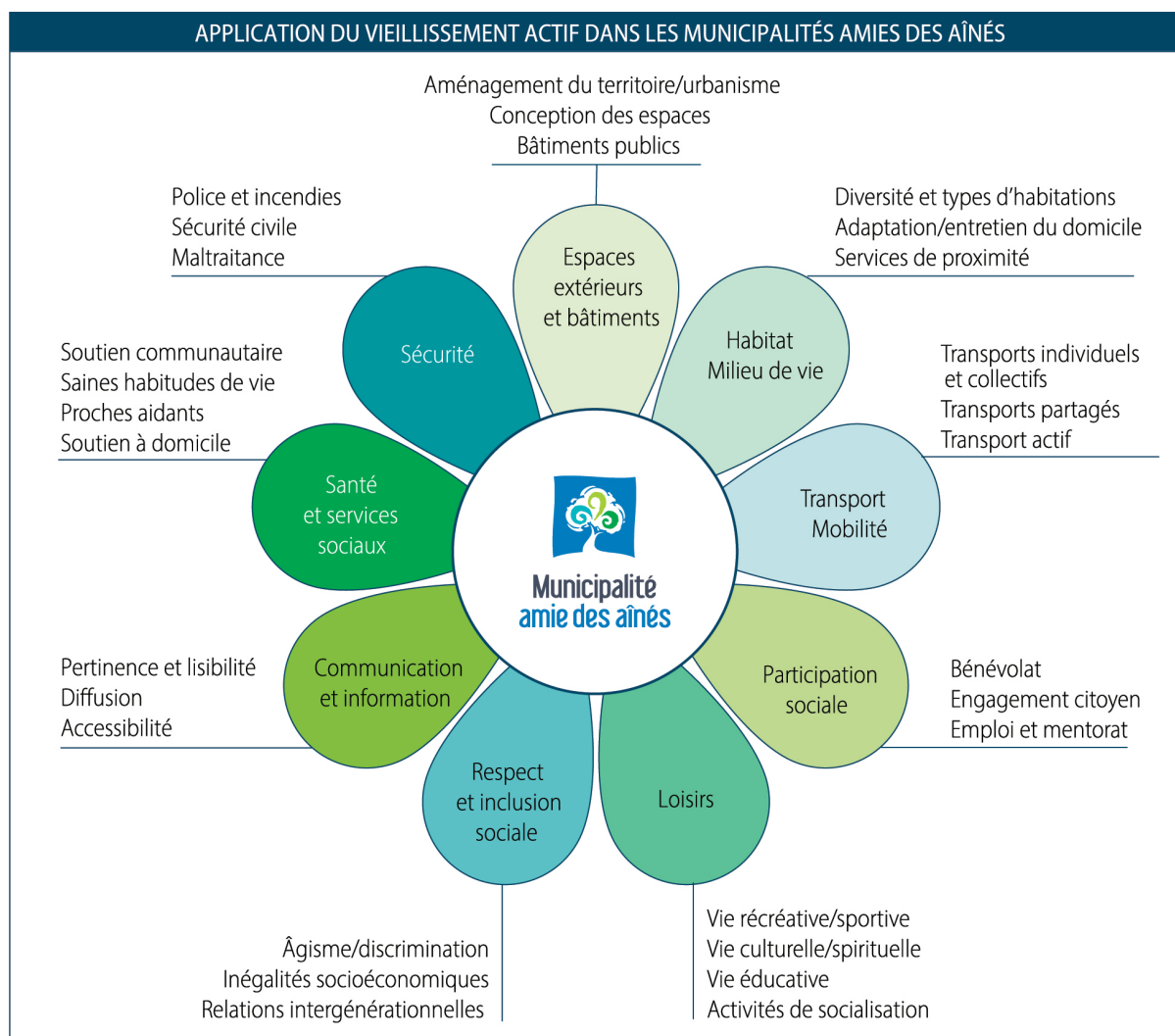
# LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE MADA

Une municipalité amie des aînés (MADA) se soucie des besoins des personnes âgées.

C'est donc une municipalité qui :

- Met un frein à l'âgisme ;
- Sait adapter ses politiques; ses services; ses structures ;
- Agit de façon globale et intégrée ;
- Favorise la participation des personnes âgées ;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation des citoyens de tous les âges envers les aînés.

En résumé, l'expression « Municipalité amie des aînés » réfère à une démarche qui incite la municipalité à adapter ses politiques, ses services et ses structures au vieillissement de sa population.



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2<sup>e</sup> édition  
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020

# LES 10 CHAMPS D'INTERVENTION

## 1 Information et communication

*Pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité.*

- **Un besoin d'information correspond** à un manque d'information appropriée sur laquelle on puisse se fier pour effectuer des choix, lesquels peuvent apporter des avantages ou des services qui sont à même d'améliorer le bien-être des gens (Moore, 2002).
- Parmi les sujets sur lesquels les aînés ont besoin d'information, on retrouve des préoccupations sur la grand-parentalité, la justice et les lois, les finances et les revenus, les services d'aide, la santé, le transport et les loisirs (Everingham et al. 2009).
- On doit d'emblée reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion de **l'information pertinente pour** eux puisque la majorité des gens informés peuvent s'orienter pour combler leurs besoins de tout ordre. Une municipalité MADA contribue à assurer un partage de cette priorité entre les partenaires du milieu.
- Chacun des neuf autres domaines MADA représente une opportunité d'informer les aînés, en conséquence, **tous les partenaires liés aux aînés ont des occasions de diffuser de l'information pertinente pour les aînés.** Les différentes façons de communiquer (imprimé, radio, télévision, messages téléphoniques, affiches, tableaux électroniques, etc.) font l'objet d'une attention spéciale afin que le **message soit clair et se rende bien aux personnes à qui il est destiné.**
- **Les municipalités amies des aînés font connaître les programmes, activités, structures qui sont améliorés pendant toute la mise en œuvre de leur Plan d'action Familles et MADA afin que les aînés puissent en profiter.**

## 2 Habitat – milieu de vie

*Diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité.*

- Au Québec, le chez-soi des aînés demeure leur premier choix. Toutefois, avec l'avancée en âge, l'habitat doit être adapté pour leur permettre de continuer à évoluer au sein de leur communauté ou de leur quartier. L'adaptation du domicile et de l'environnement immédiat constitue une clé majeure dans l'atteinte de cet objectif. Les habitations communautaires, moins nombreuses que les résidences privées, offrent des logements financièrement et physiquement accessibles.
- Au Québec, l'enjeu principal consiste à offrir une **diversité d'options en habitation, en milieu rural et urbain**, qui répondent aux besoins variés et évolutifs des aînés.
- Lorsque la municipalité encourage le maintien et le développement des **services de proximité**, elle améliore la perspective des aînés de vivre une vie active, près de leurs proches et de leurs voisins ou amis.
- **Le milieu de vie** s'étend au voisinage, au quartier ou au village; il implique des **équipements collectifs partagés** (espaces extérieurs, services de proximité), ainsi que des aspects sociaux liés à l'habitation comme la solidarité d'un voisinage, le sentiment d'appartenance à une communauté, le respect mutuel, le capital social d'un milieu appuyé par un **système de services** (de santé, sociaux, municipaux, commerciaux).
- **Le milieu de vie a une grande influence sur le vieillissement des personnes.**



### 3 Transport

*Transports individuels, collectifs, partagés, actifs.*

- L'un des défis des municipalités amies des aînés consiste à accroître la mobilité des aînés, soit par l'adaptation des services existants, soit par la création de nouveaux services et l'établissement d'une coordination entre les partenaires du milieu. Lorsque l'utilisation de leur automobile n'est plus envisageable, d'autres modes de déplacement ne sont pas toujours disponibles et accessibles pour des aînés, encore davantage si leur état de santé vacille ou s'ils habitent en région. Pouvoir se déplacer facilement constitue un déterminant de leur participation aux activités. De nouvelles modalités de soutien à la mobilité des aînés sont expérimentées dans nombre de municipalités et MRC MADA.
- L'accès aux services et aux activités sociales ou familiales des aînés implique de se mouvoir d'un lieu à un autre. Les besoins en mobilité reflètent les besoins de la vie courante (consommation vitale quotidienne, soins et services, côtoyer sa famille, les amis, se divertir, s'informer). Des limitations à la mobilité se répercutent sur de nombreux aspects de leur vie : besoins essentiels difficilement comblés, accès aux soins et services de santé laborieux, risque d'isolement social accru, sédentarité.
- **Il ne suffit pas qu'un service de transport collectif existe dans une municipalité pour croire que les besoins des aînés sans-voiture soient comblés.**
- La mobilité d'un aîné comprend l'opportunité de se rendre dans les destinations nécessaires et souhaitées selon son engagement dans des occupations et activités et ce, quels que soient son statut socioéconomique, son lieu d'habitation ou ses aptitudes physiques et mentales.

### 4 Espaces extérieurs et bâtiments

*Diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité.*

- En offrant des environnements extérieurs et des bâtiments bien entretenus, sécuritaires et adaptés aux aînés, une municipalité influence «(...) fortement la mobilité individuelle, la protection contre les traumatismes, la sécurité face au risque d'agression, le comportement en matière de santé et la participation (...)» (OMS, 2007). L'accessibilité physique aux installations à vocation sportive ou culturelle, aux commerces, à des aires de repos et à des espaces verts permet aux aînés, aux personnes handicapées et aux familles avec jeunes enfants d'en profiter.
- **Espaces extérieurs et bâtiments publics.** En apportant des améliorations aux lieux publics, afin de faciliter, pour les aînés, la fréquentation d'installations telles que les parcs, les places publiques, les édifices comme les bibliothèques, les salles de spectacles, les centres communautaires, les lieux de culte, la municipalité offre davantage d'opportunités de demeurer actifs, tant au plan physique que social et culturel. La qualité et le design de ces infrastructures viennent en appui pour assurer la sécurité et le confort des utilisateurs.
- **Le schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme** coordonnent les interventions qui concernent le développement domiciliaire, les subventions à la rénovation, etc. Ils sont largement diffusés afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux d'aménagement. De nombreuses actions MADA touchent des aspects réglementés, aussi doivent-elles être présentées de manière conforme.
- De plus en plus, des municipalités qui veulent réaliser des projets spécifiques pour les aînés, optent pour une approche d'urbanisme participatif (ex : marches exploratoires) qui permet de connaître plus finement les embûches de certains parcours

## 5 Participation sociale

*Bénévolat, engagement citoyen emploi et mentorat*

- Des initiatives axées sur la **participation sociale** permettent de développer et de soutenir le bénévolat et la vie associative des aînés ainsi que les possibilités d'engagement citoyen et politique, **favorisant ainsi la valorisation de leurs habiletés, connaissances et compétences** dans de nombreux champs d'action. Le maintien d'une activité de travail, lorsque souhaité, ainsi que des occasions de faire du mentorat représentent des moyens de continuer à **exercer un rôle social bien tangible**. Plusieurs conditions d'exercice peuvent faciliter l'engagement et la rétention des bénévoles et des travailleurs expérimentés. La connectivité sociale, les rencontres, les opportunités de soutien se présentent tant dans un cadre de bénévolat que de travail. Les échanges effectués dans ces contextes contribuent à nourrir le capital social d'une communauté.
- **La participation sociale se dissocie des loisirs** parce que les personnes aînées ne jouent pas des rôles similaires dans les deux cas. Dans une activité de loisir, les aînés participants reçoivent un service pour lesquels ils ont généralement des frais à payer. Qu'on s'inscrive à un cours de yoga ou d'informatique, ou qu'on fasse un voyage de groupe, cela implique qu'un service nous est rendu. La **participation sociale** implique un rôle social où **une personne aînée engage son temps, ses connaissances, ses habiletés au service d'autrui, bénévolement**, ce qui fait intervenir un tout autre type de responsabilité. La participation sociale se différencie également des différentes formes de soutien offertes à des membres de sa famille (enfants, parents, conjoints) et à la famille élargie, qu'elles soient occasionnelles, ponctuelles ou à plus long terme. Ces formes de soutien constituent plutôt de la **proche-aidance**. Les expériences de mentorat mettent en relation des générations jeunes et âgées, dans un contexte d'apprentissage.

## 6 Loisirs

*Vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et de socialisation.*

- Selon l'Organisation mondiale de la santé (2007), un volet complet d'activités touchant « les relations sociales, les activités culturelles, éducatives et spirituelles » vise à créer un environnement social où les aînés sont actifs à divers plans.
- Le temps de loisir pour les personnes aînées qui sont retraitées peut évoluer et devenir **un vecteur de lien social**, ce qui est d'ailleurs souhaitable. En effet, lorsqu'elles ne sont pas engagées dans le bénévolat ou si elles vivent seules, le temps libre peut devenir synonyme d'isolement social et de solitude. Aussi, le fait de concevoir et d'organiser des activités sociales, sportives, culturelles ou éducatives, au sein de groupes, en les adaptant pour les aînés, leur permet de constituer un réservoir d'amitiés, de solidarité, de plaisirs partagés. En offrant aux aînés des occasions de rencontres autour de leurs activités préférées, des liens se tissent. Parfois même, ce réseau peut **mobiliser du soutien** pour un de ses membres affecté par une situation difficile ou une maladie.
- Les municipalités soutiennent de diverses manières les associations et organismes spécialisés en loisirs. Elles fournissent elles-mêmes plusieurs installations et activités. Par exemple, les bibliothèques municipales offrent de plus en plus de livres adaptés, bibliothèques mobiles, livres audio, conférences pour les aînés, jouant ainsi un véritable rôle d'éducation et d'information tout au long de la vie.

## 7 Respect et inclusion sociale

*Âgisme, discrimination, inégalités socioéconomiques, relations intergénérationnelles.*

- Pour les personnes âgées, le **respect** concerne la politesse, la prévenance, la gentillesse, la courtoisie. Il y a certains lieux où il est important que des pratiques positives soient instaurées parce qu'elles sont largement visibles : fournisseurs de services, commerçants, médias, etc.
- La participation des aînés à la vie collective est tributaire de certaines conditions d'accueil. Une société où on tolère des manifestations **d'âgisme**, l'expression de stéréotypes où les aînés sont représentés par des images de faiblesse ou de dépendance, ou qui diffuse des préjugés relatifs à l'âge, ne soutient pas l'inclusion sociale des aînés.
- **L'exclusion sociale** réfère à un processus dynamique où une personne est exclue, partiellement ou totalement, des systèmes sociaux, économiques, politiques ou culturels qui déterminent son intégration dans la société (Walker & Walker, 1997). Ces phénomènes déclenchent des effets sur l'accès à des services, le respect des droits et sur les opportunités de choix d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- **L'accessibilité économique** aux programmes et activités offerts constitue en soi une mesure **d'inclusion sociale** à l'égard des aînés à revenus modestes. La vulnérabilité des aînés à l'isolement est bien connue (20 % des aînés disent n'avoir aucun ami - ISQ, 2016), d'où l'importance de maintenir des activités à des coûts abordables.

## 8 Santé et services sociaux

*Soutien communautaire, soutien à domicile, proches aidants, saines habitudes de vie (SHV).*

- **Les services de santé et services sociaux** des établissements CIUSSS sont offerts de manière indépendante des villes et sont rattachés au MSSS. Mais il arrive que les municipalités puissent offrir des opportunités (ex. : prêt de local ou d'équipement) pour permettre de rendre un service à la collectivité. Il est arrivé par exemple que la municipalité prête des locaux pour effectuer une clinique de vaccination des aînés.
- Outre les services sociaux et de santé offerts par le réseau local de services (RLS), des organismes communautaires, coopératives de services à domicile et entreprises d'économie sociale offrent des services permettant aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible. Déjà très présents dans les plans d'action MADA, ces organismes, avec ceux d'autres secteurs, représentent **une clé essentielle de soutien dans la communauté**, mais également une **opportunité de création de liens sociaux**.
- **Soutien à domicile**: l'arrivée de la cohorte des baby-boomers fait craindre des difficultés à fournir les services nécessaires, en particulier chez les 75 ans et plus. L'impact sur la situation des proches aidants peut également alarmer.
- **Proches aidants**: à la jonction entre des aînés fragiles ou vulnérables et les services sociaux et de santé, nous retrouvons le rôle du « proche aidant » (parents, enfants, conjoints, amis, voisins).
- Selon l'ISQ (2015), il y aurait 17,4 % des hommes de 65 ans et plus qui sont des aidants et 18,1% de femmes âgées. Entre 22 % et 27 % de ces aidants âgés apportent du soutien à plus d'une seule personne (ISQ, 2015).
- **SHV** : Des activités adaptées aux aînés pour encourager les saines habitudes de vie font déjà partie de l'éventail offert par plusieurs municipalités MADA. De nouveaux programmes conçus selon une **approche communautaire plutôt qu'individuelle** sont en émergence (ex.: la lutte aux déserts d'approvisionnement en produits frais).

## 9 Sécurité

*Police, incendies, sécurité civile, maltraitance.*

- **Les services de protection** : la démarche MADA rejoint l'un des rôles majeurs des municipalités, celui d'assurer la sécurité des citoyens sur leur territoire. Les aînés représentent parfois un défi pour les pouvoirs publics : leur évacuation d'édifices en hauteur, de résidences, ou d'immeubles lors d'inondations ou d'incendies, leur protection lors de tempêtes ou de canicules, l'intervention lors d'actes criminels à leur égard et, dans certains cas, lorsqu'ils ne sont plus en mesure de s'occuper d'eux-mêmes et ont besoin de protection.
- La sécurité est une thématique qui croise tous les domaines MADA : la sécurité dans les services sociaux et médicaux rendus, la sécurité dans les transports, la sécurité à la maison (ex. : prévenir les chutes), la sécurité dans les loisirs et le bénévolat, etc. L'attention est davantage portée sur les **pratiques des services de protection** (municipaux et provinciaux).
- Par exemple, de quelle manière les **policiers** interviennent-ils lorsqu'ils soupçonnent de la **maltraitance** à l'égard d'aînés ? Peut-on bénéficier de protocoles d'intervention conjoints avec le CISSS ? Comment les **services d'incendies** peuvent-ils adapter leurs interventions pour évacuer des aînés à mobilité réduite lors d'un incendie ? De quelle manière le CISSS prend-il en charge les aînés vulnérables qui ne pourront pas réintégrer leur habitation après un sinistre ? Comment la sécurité civile adapte-t-elle ses interventions pour les personnes aînées ou à mobilité réduite ?

## 10 Accueil de nouvelles populations

*Personnes issues de l'immigration, migrants, nouveaux arrivants, retour en région.*

- Plusieurs services favorisent le maintien et l'établissement des jeunes, des personnes issues de l'immigration, des familles et des aînés sur le territoire de la MRC (démarche d'accueil pour les nouvelles populations, souligner les nouvelles naissances, adapter les heures d'ouverture des services, recenser les services de garde disponibles, programmes pour les nouveaux propriétaires et pour l'achat de terrains).
- Il faut aussi miser sur l'accueil des personnes pour qu'elles s'intègrent dans nos communautés. La sensibilisation de nos communautés envers le racisme systémique, la diversité culturelle et l'intégration est importante.

*Note : Les informations concernant les champs d'intervention ont été extraites d'un document explicatif plus élaboré portant sur la description des neuf pétales de la marguerite MADA (L'accueil de nouvelles populations est un ajout de la MRC de Maria-Chapdelaine). Ce document est disponible sur le site de l'équipe de recherche MADA-Qc à l'adresse suivante : [www.madaquebec.com](http://www.madaquebec.com)*





# Charte régionale des saines habitudes de vie

**ATTENDU QUE** la TIR-SHV du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constituée d’organismes et de partenaires gouvernementaux, engagés autour des saines habitudes de vie.

**ATTENDU QUE** la TIR-SHV du Saguenay–Lac-Saint-Jean entend sensibiliser et mobiliser les organisations du territoire autour d’une charte de principes définissant les valeurs porteuses du développement des jeunes et rappelant le rôle de chacun quant à la mise en place de milieux de vie favorables à l’acquisition de saines habitudes de vie de la population.

**ATTENDU QUE** l’amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement les milieux de vie, fréquentés par les citoyens.

**ATTENDU QUE** les citoyens ont droit à une équité dans l’offre de service en accord avec leurs différences et leurs besoins.

**ATTENDU QUE** la famille est un acteur incontournable au sein des mobilisations locales pour créer des milieux de vie sains et actifs.

**ATTENDU QU’UN** équilibre entre les besoins individuels et collectifs doit être visé pour faciliter le bien commun de tous.

**ATTENDU QUE** les citoyennes et citoyens élus et partenaires ont une responsabilité commune de favoriser ensemble la qualité de vie de la population.

**ATTENDU QUE** la mise en place d’un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation, incluant l’allaitement maternel, accessible pour tous, représente une solution concrète pour améliorer la qualité de vie de la population.

**ATTENDU QUE** des environnements physiques, politiques, économiques et socioculturels enrichis et sécuritaires favorisent l’épanouissement des citoyens.

**ATTENDU QUE** les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d’environnements favorables aux saines habitudes de vie, notamment par leurs compétences en matière d’urbanisme et d’aménagement du territoire, de culture, de loisirs, d’activités communautaires et de parcs, de transports et de voirie, de sécurité publique et d’environnement.

**ATTENDU QUE** les communautés et les organisations s’engagent à agir ensemble, avec la TIR-SHV du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour les saines habitudes de vie.

\_\_\_\_\_

Nom de l’organisation

\_\_\_\_\_

Date de l’engagement

\_\_\_\_\_

Signataire (nom et titre)

\_\_\_\_\_

Signature

## Engagements

Parce que les saines habitudes de vie contribuent à la santé et à la qualité de vie de chacun de même qu’à l’attractivité et la prospérité de notre région, il est de notre responsabilité de les faciliter et de les promouvoir.

Concrètement, nous nous engageons au développement et au maintien d’une saine alimentation et d’un mode de vie physiquement actif chez nos citoyens:

- En mettant en place les conditions gagnantes pour la création d’environnements favorables aux saines habitudes de vie :
  - S’engager en faveur du bien-être des citoyens
  - Planifier de façon globale pour de meilleurs résultats
  - Travailler en partenariat pour augmenter les impacts
  - S’arrimer aux besoins et aux capacités du milieu
  - Impliquer les citoyens dans les décisions
- En tenant compte du transport actif, des loisirs et des sports et de la saine alimentation, accessible pour tous, dans notre planification globale;
- En favorisant l’accessibilité à des activités physiques, sportives ou de loisirs, ou à des lieux tout en tenant compte de la condition sociale, économique et socioculturelle de tous les citoyens;
- En favorisant une offre alimentaire de haute valeur nutritive, dans les infrastructures et événements, qui tient compte de l’accessibilité physique et économique à une diversité d’aliments sains et savoureux;
- En favorisant la création d’environnements favorables à l’allaitement maternel dans les infrastructures municipales et lors des événements (fêtes de famille, festival, etc.);
- En soutenant, les milieux de vie fréquentés par les jeunes et leur famille, notamment par l’adoption de politiques familiales et alimentaires des milieux et par la mise en place d’initiatives en agriculture urbaine, dont des jardins collectifs et communautaires;
- En nommant un responsable, décideur ou élu, des saines habitudes de vie avec qui les partenaires (école, service de garde, CLSC, organismes communautaires, etc.) pourront mettre en place des actions.

\_\_\_\_\_

Nom de l’organisation

\_\_\_\_\_

Date de l’engagement

\_\_\_\_\_

Signataire (nom et titre)

\_\_\_\_\_

Signature

# LES DÉFINITIONS

## LA FAMILLE

La famille est la base de notre société où le lien familial peut être biologique ou social et s'exercer ou non en co-résidence. Elle constitue le milieu de vie privilégié d'apprentissage, de développement, de socialisation et de transmission de valeurs. Elle prend forme et évolue dans une relation d'interdépendance et de soutien qui se manifeste au cours d'une vie et à travers les générations. La dimension de soutien provenant de la famille s'exerce toute la vie durant même si ses membres n'habitent pas ensemble en tout temps. Au fil des générations, on inclut ainsi l'aspect intergénérationnel d'où l'inclusion des grands-parents.

## LES AÎNÉS

Les aînés sont des personnes à part entière, avec une expérience de vie et des ressources pouvant contribuer au maintien ou à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des personnes de leur entourage. À ce titre, un grand nombre d'entre elles contribuent activement au dynamisme de leur collectivité grâce à leur engagement social. Valoriser leur potentiel et favoriser leur participation s'avèrent la première condition leur permettant de jouer pleinement leur rôle de citoyens actifs au sein de la communauté, particulièrement lorsqu'elles ont quitté le marché du travail.

## LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES

Les environnements favorables réfèrent à l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique qui permettent à tous les citoyens de faire des choix favorables pour leur santé.

Dans le cas des saines habitudes de vie et de la prévention des problèmes reliés au poids, un environnement favorable permettra aux familles et aux aînés de faire des choix sains, d'adopter des comportements alimentaires meilleurs pour leur santé et d'avoir un mode de vie physiquement actif. Il contribuera également à développer et à maintenir l'estime de soi et une bonne image corporelle.»



---

# LES PRINCIPES DIRECTEURS

---

Les consultations tenues en 2018 et 2019 nous ont permis de recueillir les préoccupations des citoyens. Au nombre de sept, les principes directeurs regroupent les préoccupations des municipalités et de la MRC.

## 1. L'accessibilité universelle pour favoriser l'autonomie des aînés et des familles

Faciliter l'accessibilité aux lieux publics et à l'information permet aux familles et aux aînés de profiter pleinement des ressources disponibles et de participer de façon autonome à la vie collective.

## 2. La flexibilité pour s'adapter aux changements

En demeurant attentive aux réalités vécues par les familles et les aînés, la démarche s'inscrit dans un processus continu et évolutif. Les interventions doivent pouvoir s'adapter aux réalités et aux événements vécus par les familles et les aînés.

## 3. Penser et agir « familles et aînés »

Considérer l'incidence de chacune des actions sur la qualité du milieu de vie des familles et des aînés. En adoptant cette notion dans toutes les décisions, les acteurs et partenaires poseront un regard qui se traduit par une ouverture aux multiples réalités des familles et des aînés. La municipalité doit donc assurer un leadership en intégrant la dimension familles et aînés dans la planification de ses activités.

## 4. Le partenariat et la concertation pour agir ensemble

Reconnaître que l'ampleur des interventions auprès des familles et des aînés dépasse les seules compétences municipales. Par conséquent, la municipalité admet la nécessité de mettre en commun l'expertise et les ressources présentes dans le milieu et d'encourager la coordination des efforts entre les différents partenaires, notamment pour assurer l'attraction et la rétention de sa population.

## 5. La diversité des familles

Les structures familiales se sont grandement transformées au Québec au cours des dernières années et cela se reflète dans la population de la MRC de Maria-Chapdelaine. La conception de la famille est globale et non restrictive, elle englobe les familles monoparentales, biparentales, intergénérationnelles, recomposées, élargies, atypiques et même plus.

## 6. Le développement durable pour le respect de la communauté

La municipalité doit s'assurer que les interventions ciblées permettent un développement cohérent et durable des milieux en plaçant la famille et les aînés au cœur des interventions municipales. Ainsi, chacune des municipalités met sa couleur et son dynamisme dans la mise en œuvre de la politique; il est primordial d'être à l'écoute des réalités des citoyens et des acteurs du milieu pour y arriver.

## 7. Les environnements favorables aux saines habitudes de vie

Les municipalités sont des créatrices d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Elles ont le pouvoir d'agir et d'intervenir dans des champs de compétences qui leur sont uniques conduisant les élus à exercer un leadership certain, d'être à l'écoute des besoins et à devenir des modèles pour les citoyens et les intervenants. Elles doivent reconnaître que des saines habitudes de vie contribuent largement à l'atteinte de l'objectif d'une meilleure qualité de vie.

# PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

## La démographie

Pour Saint-Edmond-les-Plaines, les plus récentes statistiques démontrent que la population a diminué de 12 % entre 2006 et 2016, passant de 432 à 381 habitants. On constate donc que la tendance est au vieillissement de la population avec une forte augmentation de la population âgée et un faible taux de natalité.

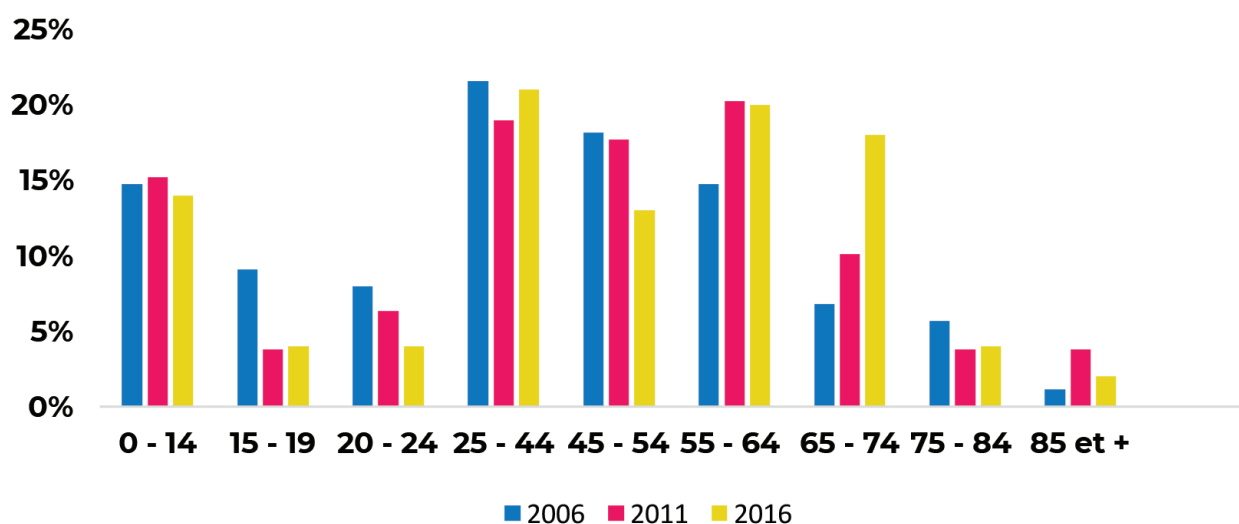
<b>Population en 2016</b>	<b>381</b>
<b>Population en 2011</b>	<b>390</b>
<b>Population en 2006</b>	<b>432</b>
<b>Variation de la population entre 2011 et 2016</b>	<b>-12 %</b>
<b>Âge médian de la population en 2016</b>	<b>48,6 ans</b>

## L'évolution de la population selon l'âge

Le vieillissement de la structure par âge de la population est inéluctable pour Saint-Edmond-les-Plaines, mais également pour l'ensemble des municipalités de la MRC et de la région.

La population des moins de 20 ans représente à peine 18 % de la population totale, comparativement à 24 % en 2006. Pour les personnes de 65-74 ans, on constate une progression de près de 10 % pour ce seul groupe d'âge.

## Répartition de la population par groupe d'âge



<sup>1</sup> Les données fournies dans cette section proviennent des recensements de 2006, 2011 et 2016 de Statistiques Canada.

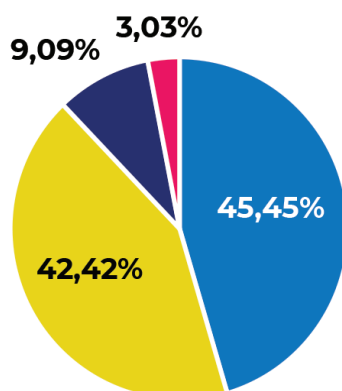


## Les personnes âgées

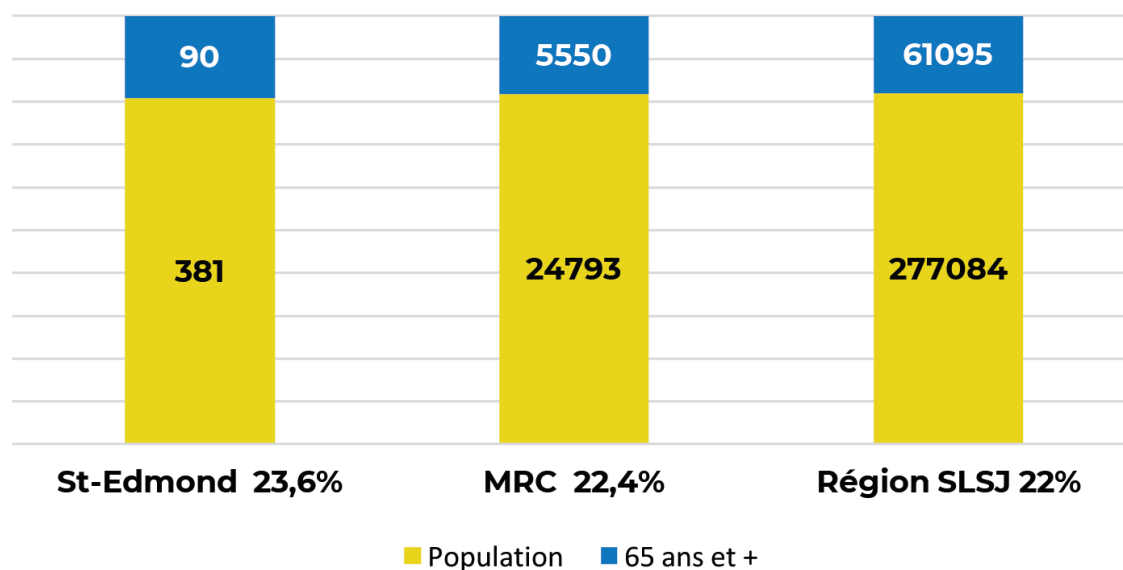
Avec un taux de 43,31 % de personnes âgées de plus de 55 ans, la municipalité de St-Edmond-les-Plaines se classe au 10<sup>e</sup> rang des 13 communautés de la MRC. Notons que la MRC atteint un taux de 41 % alors qu'au Québec, la moyenne des 55 ans et plus est de 33 %.

La population des 65 ans et plus représente 23,6 %, alors que la MRC et la région se situent autour de 22 %, c'est donc dire que les personnes plus âgées se sentent bien à St-Edmond-les-Plaines.

### Répartition des personnes âgées de 55 ans et +



### Proportion des 65 ans et plus





## Le portrait des familles<sup>7</sup>

En 2016, 170 ménages ont été recensés à Saint-Edmond-les-Plaines. De ce nombre, 120 sont des couples mariés ou en union libre et 10 sont des familles monoparentales.

### 120 familles

115 couples		5 monoparentales
Sans enfants 75	Avec enfants 40	
<b>1 enfant</b>	20	5
<b>2 enfants</b>	20	
<b>3 enfants et +</b>	5	

Le revenu médian est la valeur centrale sur l'échelle des revenus (50 % de la population gagnent plus et 50 % gagnent moins).

### Le revenu

Revenu médian des couples avec enfants	88 882 \$
Revenu médian des familles monoparentales	n.d.
Revenu médian des couples sans enfants	48 000 \$
Revenu médian d'une personne seule	20 784 \$



### Le logement

Nombre de logements privés occupés (locataire)	35
Nombre de logements privés occupés (propriétaire)	150
Valeur moyenne des habitations	85 903 \$
Nombre de ménages consacrant 30 % et plus du revenu aux frais de logement	n.d.

<sup>7</sup> Les données fournies dans cette section proviennent des recensements de 2006 et 2011 ainsi que l'Institut de la Statistique du Québec - Perspectives démographiques du Québec et des régions, édition 2015.

# PLAN D'ACTION FAMILLES ET AÎNÉS 2020-2024

À Saint-Edmond-les-Plaines, le plan d'action comprend 7 des 10 champs d'intervention (familles et aînés) pour lesquels des actions ont été ciblées.



1. *Information et communication*
2. *Habitat – milieu de vie*
3. *Espaces extérieurs et bâtiments*
4. *Participation sociale*
5. *Loisirs*
6. *Santé et services sociaux*
7. *Accueil des nouveaux arrivants*

**Les actions « familles » du plan d'action 2017-2019 sont incluses au résumé du plan d'action 2020-2024 dans le fascicule ci-joint.**

## LÉGENDE DES COÛTS

§ : 1 \$ à 5000 \$ | §§ : 5001 \$ à 24 999 \$ | \$\$\$ : 25 000 \$ et plus

**Champs d'action : INFORMATION ET COMMUNICATION** (Pertinence et lisibilité | Diffusion | Accessibilité)

**Problématiques identifiées (constats) :**

Les services de transports collectifs sont méconnus.  
Les aînés ne sont pas toujours suffisamment informés des services à leur disposition.

**Objectifs :**

Promouvoir les services de transports collectifs.  
Bonifier l'information transmise aux aînés.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale	Coût			Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite		
	F	A	<input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	N	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales		Milieu	
1	Publier les services de Maria- Express dans le journal municipal à tous les mois.	x	x	Partenaire	x				x	x	x	x	x	Agent local	Maria-Express	Un espace réservé dans le journal municipal.
2	Envoyer une lettre d'information sur le fonctionnement du service d'accompagnement médical.		x	Partenaire	x				x	x	x	x	x	Agent local	Comité de transport bénévole	Envoi de publipostage.
3	Informers la population sur les soins de santé qui sont dispensés dans la municipalité.	x	x	Leader	x				x	x	x	x	x	Agent local	CIUSSS	Nombre de publications d'information dans le journal municipal sur les services de santé auxquels les personnes peuvent avoir accès.
4	Informers la population aînée des actions de la politique MADA.		x	Leader	x				x	x	x	x	x	Agent local	Comité de suivi de la politique MADA	Appropriation de la politique MADA dans le milieu. Nombre de personnes sur le comité de suivi. Nombre de publications.



**Champs d'action : HABITAT – MILIEU DE VIE** (Diversité et types d'habitations | Adaptation/Entretien du domicile | Services de proximité)

**Problématiques identifiées (constats) :**

Le bloc de logements pour aînés est construit sur 2 étages.

Les logements pour personnes aînées n'ont pas de remises ou de places d'entreposage.

Les citoyens n'ont pas beaucoup d'alternatives d'habitation dans la municipalité.

Des terrains appartenant à la municipalité sont disponibles pour la vente à bas prix, mais il y a des risques d'abus.

**Objectifs :**

Doter le bâtiment d'un ascenseur, d'une chaise monte-escaliers ou d'un monte-charge.

Installer des remises au Domaine des Beaux jours.

Connaître les besoins futurs de la population en matière d'habitation.

Que les terrains pouvant être achetés pour attirer de nouveaux citoyens ne soient pas utilisés pour faire de la spéculation.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale	Coût			Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite		
	F	A	<input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernemen- tales		Milieu	
1	Mandater une firme pour l'évaluation des coûts de l'installation d'un ascenseur.		x	Leader		x			x					Municipalité	Ressources professionnelles	Soumission complète.
2	Réaliser un document présentant le projet.		x	Leader	x				x					Municipalité	Ressources professionnelles	Document de présentation du projet.
3	Obtenir le consentement de la SHQ pour ajouter un ascenseur au bâtiment.		x	Leader	x				x					Municipalité	SHQ	Lettre de confirmation de la SHQ.
4	Présenter des demandes de subventions pour la réalisation du projet.		x	Leader						x	x			Municipalité Ministères concernés	SHQ	Obtention du financement nécessaire. Réalisation du projet.
5	Voir avec la SHQ la possibilité d'ajouter des remises pour les locataires du Domaine des Beaux jours.		x	Partenaire		x				x				Agent local	SHQ Domaine des Beaux jours MRC	Approbation SHQ. Échéancier. Réalisation.
6	Créer un comité « Habitation».	x	x	Partenaire	x				x					RQF-A		Création d'un comité.
7	Identifier les besoins en matière d'habitation pour les personnes aînées à long terme.		x	Facilitatrice	x				x					RQF-A		Liste des besoins et des critères de futurs projets d'habitations.
8	Établir les critères de sélection pour la vente des terrains offerts par la municipalité.	x	x	Leader					x					Conseil municipal	Service d'urbanisme	Liste de critères pour la vente à rabais des terrains.

**Champs d'action : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS** (Aménagement du territoire/urbanisme | Conception des espaces | Bâtiments publics)

**Problématiques identifiées (constats) :**

Les citoyens souhaitent agrandir le sentier de marche dans la municipalité.  
Aucune évaluation sur l'accessibilité universelle des bâtiments à la municipalité.

**Objectifs :**

Ajouter des sentiers de marche dans la municipalité.  
Améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments publics.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale <input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite			
	F	A		N	U	L	\$	\$	\$	\$	\$	20	21	22		23	24	Municipalité et instances gouvernementales
1	Créer un groupe de travail pour planifier l'allongement du sentier pédestre au cœur du village.	x	x	Leader	x						x					Agent local	Représentants des organismes de loisir	Groupe de travail.
2	Établir le trajet du sentier.	x	x	Leader	x						x					Municipalité	Propriétaires	Une carte du sentier.
3	Recueillir les autorisations auprès des propriétaires terriens touchés.	x	x	Leader	x							x				Municipalité	Groupe de travail	Obtention des droits de passage sur le sentier.
4	Coordonner la réalisation et l'entretien du sentier.	x	x	Leader		x						x				Travaux publics	Comité forêt	Une structure de travail. Responsables et bénévoles.
5	Déterminer et afficher les informations reliées au sentier de randonnée.	x	x	Leader		x							x			Travaux publics	Kinésiologue du CIUSSS	Balisage, carte du sentier.
6	Mandater Kéroul pour évaluer l'accessibilité universelle de l'ensemble des bâtiments et espaces publics sur le territoire municipal.	x	x	Leader		x					x					Municipalité	Kéroul	Recommandations de Kéroul. Séquence des travaux. Évaluation des coûts.
7	Sensibiliser le comité Héritage Agricole à se conformer aux règles d'accessibilité universelle à l'Écomusée du patrimoine agricole.	x	x	Leader	x						x					Municipalité	Kéroul Comité Héritage	Une rencontre avec un représentant de Kéroul et le comité Héritage.
8	Réaliser les travaux recommandés en fonction des aides financières consenties.	x	x	Leader	x							x	x	x		Municipalité Ministères concernés		Liste des projets réalisés.

**Champs d'action : PARTICIPATION SOCIALE** (Bénévolat | Engagement citoyen | Emploi et mentorat)

**Problématique identifiée (constat) :**

Les tâches administratives des OSBL sont de plus en plus lourdes pour les bénévoles.

**Objectif :**

Alléger les tâches administratives des bénévoles.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite		
	F	A	<input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	N	U	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales		Milieu	
1		x	Facilitatrice							x					Agent local	Les organismes locaux MRC	Formation d'un comité d'étude.
2	x	x	Leader	x						x					Agent local	Les organismes locaux	Consultation des organismes. Document présentant les constats de la consultation. Structure administrative proposée.

**Champs d'action : LOISIRS** (Vie récréative, culturelle, spirituelle et éducative | Activités de sociabilisation)

**Problématique identifiée (constat) :**

La municipalité ne connaît pas les intérêts des aînés en matière de loisirs.

**Objectif :** Élaborer une programmation de loisirs selon les intérêts des aînés.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite		
	F	A	<input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	N	U	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales		Milieu	
1		x	Leader	x					x	x	x	x	x		Agent local	Comité des aînés	Programmation de loisirs adaptés aux aînés.

**Champs d'action : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX** (Soutien communautaire | Saines habitudes de vie | Proches aidants | Soutien à domicile)

**Problématique identifiée (constat) :**

Les services de santé du CIUSSS sont de plus en plus éloignés.

**Objectif :**

Consolider les services de santé de proximité.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale	Coût			Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite		
	F	A	<input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	N	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales		Milieu	
1	Assurer une veille du maintien des services en santé et services sociaux dans la municipalité.		Ambassadrice	x										Maire RQF-A	CIUSSS Comité de suivi MADA	Maintien des services de proximité. Vaccination, prises de sang, transports bénévoles.

**Champs d'action : ACCUEIL DES NOUVELLES POPULATIONS** (Personnes issues de l'immigration | Migrants)

**Problématique identifiée (constat) :**

Baisse démographique et vieillissement de la population.

**Objectif :**

Augmenter la population de St-Edmond-les-Plaines.

Actions (moyens)	Cibles		Responsabilité municipale	Coût			Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite		
	F	A	<input type="checkbox"/> Leader <input type="checkbox"/> Facilitatrice <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Ambassadrice	N	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales		Milieu	
1	Participer activement à une démarche de réalisation de programmes visant l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants.		Facilitatrice		x						x			Agent local	POL MRC	Plan d'action sur l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable de nouveaux arrivants.
2	Rédiger un guide du nouvel arrivant.		Leader		x						x			Agent local	POL	Avoir un document à remettre aux nouveaux arrivants.

---

# MESURES DE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS

---

- Les comités de pilotage formés pour l'actualisation de la politique Familles et aînés demeureront actifs pour la mise en œuvre des actions prévues dans chacune des municipalités.
- Par cette politique, la MRC de Maria-Chapdelaine et ses municipalités contribueront à développer un milieu de vie attrayant, sécuritaire et accessible, pour les aînés et les familles.
- Des ressources de la MRC seront affectées au soutien des municipalités pour la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs. Ce support s'inscrit dans le plan d'action gouvernemental 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges » qui vise comme première priorité d'intervention d'augmenter l'appui du milieu municipal pour soutenir ses efforts d'adaptation au vieillissement de la population.



---

# LISTE DES ACRONYMES

---

AFMR	Association des Familles Monoparentales et Recomposées
Agent comm.	Agent de communications
AMM (Les)	Les aides à la mobilité motorisée
AQDR	Association Québécoise de Défense des droits des Retraités
AQRP	Association Québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics
CAB	Centre d'Action Bénévole
CAMF	Carrefour Action Municipale et Famille
CCIDM	Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini
CDC	Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine
CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CODÉIN	Comité de développement intersectoriel Maria-Chapdelaine
C.S Pays des Bleuets	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
CSM Arrimage	Centre de santé mentale l'Arrimage
D.G.	Directeur/trice général/e
FADOQ	Fédération des clubs d'âge d'or du Québec
MADA	Municipalité Amie des Aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MSA	Multi-Services Albanel
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OMH MC	Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine
POL	Portes ouvertes sur le lac
RQA	Responsable des questions aînées
RQA-F	Responsable des questions aînées et familles
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SAUVER	Système d'autopartage de véhicules électriques en région
SCHL	Société Canadienne d'hypothèques et de logement
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SHV	Saines habitudes de vie
SHQ	Société d'habitation du Québec
SLSJ	Saguenay Lac-Saint-Jean
SQ	Sûreté du Québec
TCA-MC	Table de concertation des aînées-Maria-Chapdelaine
TNO	Territoire non organisé
TREMA (La)	Table régionale de la maltraitance des aînées
TROC	Table régionale des organismes communautaires

# ANNEXE 1

---

Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines

## **Recension des services et des ressources du milieu**

Politique Familles, aînés et SHV

---

# INFORMATION ET COMMUNICATION

(pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité)

---

## État de la situation

---

- **(\*) Informatique, réseau internet et réseaux sociaux** : à la lumière des consultations auprès des associations et au moment des rencontres publiques à St-Edmond-les-Plaines, nous nous apercevons que le réseau cellulaire est difficile d'accès à certains endroits dans la municipalité.
- **Journal municipal (Écho des Plaines)** : 10 publications par année, il est maintenant gratuit et distribué dans tous les foyers.
- **Journal régional** : le « journal le Nouvelles Hebdo » est à la disposition du milieu et publie régulièrement des nouvelles locales;
- **Site internet de la municipalité** :
  - ✓ [www.stedmond.qc.ca](http://www.stedmond.qc.ca)
  - ✓ [admin@stedmond.ca](mailto:admin@stedmond.ca) (pour courriel)
  - ✓ Page Facebook
- **Radio régionale** : station radiophonique émettant sur ondes FM et desservant toute la MRC de Maria-Chapdelaine;
- **Télévision régionale** : deux chaînes régionales, l'une affiliée à ICI Radio-Canada et l'autre affiliée à TVA, peuvent contribuer à faire connaître des événements locaux;
- **Télévision communautaire** : la « Téléd'Haut-du-lac » est captée par les abonnés du câble; émissions d'informations locales, diffusion des assemblées du conseil de ville et de celui de la MRC ;
- **Wi Fi** : la mairie, la bibliothèque, le Centre communautaire sont branchés par fibre optique et ont accès aux réseaux sociaux ;
- **(\*) Nombreux services offerts par la S.O., le CIUSSS, Multi-Services Albanel, la municipalité et autres** : plusieurs services sont offerts aux aînés par ces organismes ou institutions, mais très souvent les aînés en ignorent l'existence; de plus, les aînés se heurtent à des difficultés quand vient le temps de loger des appels téléphoniques relatifs à leurs besoins;
- **Bottin téléphonique local** : mis à jour annuellement.

---

# HABITAT-MILIEU DE VIE

(diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité)

---

## État de la situation

---

- **Maisons intergénérationnelles et cohabitation** : malgré l'absence de réglementation spécifique, on observe une tolérance pour la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles et les maisons de style duplex ;
- **HLM pour aînés** : 8 unités de logement sont à la disposition des aînés autonomes; certaines sont disponibles ; l'on déplore l'absence d'ascenseur dans cet établissement;
- **(\*) Résidence pour aînés** : absence de ce type d'habitat à Saint-Edmond-les-Plaines ;
- **Banque de terrains** : 5 avec services rendus et environ 20 sans les services. Une problématique est présente puisque les terrains sont sur un zonage agricole, ce qui restreint la construction de bâtiments et la réfection des installations par exemple les égouts.
- **HLM pour les familles** : 10 unités de logement sont à la disposition des familles en priorité ; lorsqu'ils ne sont pas occupés, les citoyens peuvent également y habiter.

(\*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

(transports individuels, collectifs, partagés, actifs)

## État de la situation

- **(\*) Transport collectif et adapté Maria-Express** : sur réservation, cet organisme offre du transport collectif et adapté à moindre coût; les citoyens de la ville de Dolbeau-Mistassini ont actuellement accès au transport collectif, mais un plan de développement est en cours pour couvrir les autres municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- **(\*) Transport scolaire** : un très grand nombre d'autobus scolaires sillonnent la MRC quotidiennement pour conduire les élèves à leur école ou les ramener à la maison; de plus, ce réseau de transport excède la MRC puisque des élèves d'ailleurs fréquentent des polyvalentes offrant des options qu'ils n'ont pas dans leur propre MRC; l'utilisation possible de ce service par les aînés est méconnue;
- **Transport adapté** : par l'organisme Transport collectif et adapté Maria-Express; offert aux personnes ayant des déficiences physiques ou intellectuelles.
- **(\*) Transport bénévole organisé par l'organisme Les Amis des Aînés de Normandin** : offre de transport pour aller à des rendez-vous chez le médecin ou à l'hôpital; aux cas par cas, il est possible d'y ajouter pour l'épicerie, institution bancaire ou autres. Plusieurs dizaines de transports sont effectués par années;

(\*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

# ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

(aménagement du territoire et urbanisme, conception des espaces et bâtiments publics)

## État de la situation

- **Édifices ou lieux publics relevant de la municipalité:**
  - ✓ **Bibliothèque** : elle est située dans l'édifice de la mairie; ouverture le mercredi de 19 à 20 h 30; aux deux semaines la bibliothèque est ouverte pour les élèves de l'école St-Lucien.
  - ✓ **Centre communautaire** : grande salle en location pour des activités de groupes. Services pour le camping;
  - ✓ **Mairie (hôtel de ville)** : en face de l'église, édifice regroupant la bibliothèque, la salle communautaire, le comptoir postal, la salle de l'Âge d'or, la salle du conseil municipal;
- **Autres lieux ou édifices publics :**
  - ✓ **Comptoir postal** : à même l'édifice municipal, ouvert du lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h
  - ✓ **(\*) Salle du chalet des loisirs** : la salle est à la disposition des citoyens, elle est climatisée, mais n'a pas accès à internet;
  - ✓ **Église** : célébration tous les deux dimanches à 9 h 30; à cela s'ajoutent occasionnellement des célébrations pour funérailles, mariages, baptêmes, etc.;
  - ✓ **École** : une école primaire;
  - ✓ **Salon funéraire** : au sous-sol de l'église, service fourni par la Maison funéraire Marcel Dion affiliée à la Maison funéraire Hébert et Fils
- **Espaces extérieurs relevant de la municipalité :**
  - ✓ **(\*) Camping municipal** : situé au centre du village, ce camping offre 40 espaces avec services, aires de repos, bancs, chalet des loisirs, terrains de pétanque et de baseball. Le camping n'a pas de wifi;

- ✓ **Parcs de jeux ou de détente** : école, 0-5 ans, du Vieil-Art avec sa thématique des instruments aratoires d'autrefois ;
  - ✓ **Parc intergénérationnel « Les plaines s'amuse »** : parc avec des jeux pour les enfants, une balançoire parents/enfants et des exercices extérieurs ;
  - ✓ **Patinoire extérieure et Rendez-vous des sportifs** : voisins du camping municipal ;
  - ✓ **(\*) Infrastructures municipales (rues, trottoirs, éclairage, autres services)** : les trottoirs sont mal dégagés en hiver ;
  - ✓ **Locaux offerts aux organismes** : par la municipalité ;
- **Autres espaces extérieurs** :
    - ✓ **(\*) Commerces de proximité** : un salon de coiffure, tourisme, décoration et événement, menuiserie, construction, foresterie, excavation, restaurant et hébergement
    - ✓ **Sentiers de motoneige** : la municipalité est très bien desservie dans ce domaine ; accès au lien du 49<sup>e</sup> parallèle.
    - ✓ **Sentiers de VTT (quad)** : la municipalité est très bien desservie dans ce domaine ; accès au lien du 49<sup>e</sup> parallèle.

(\*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

## PARTICIPATION SOCIALE

(bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat)

### État de la situation

- Associations en faveur des aînés :
  - ✓ **Amis des Aînés** : cet organisme couvre les territoires de Normandin et de Saint-Edmond ; il comprend plus de 250 membres (dont 95% d'aînés) et pilote environ 60 bénévoles dont plusieurs accompagnent les aînés à des rendez-vous médicaux ou autres ;
    - ✓ **Chevaliers de Colomb** : les Chevaliers de Saint-Edmond font partie du conseil de Normandin dont l'objectif est de contribuer à la charité fraternelle ; des aides multiples sont offertes à la population ; 92 % des membres sont des aînés ;
    - ✓ **Groupes religieux** : divers groupes gravitent autour de la pratique religieuse : la Fabrique qui administre les biens de la communauté, la chorale qui agrémente les offices, les préposés à la pastorale et à la liturgie, etc. ;
  - ✓ **Guignolée** : des bénévoles, supervisés par La Main du Samaritain, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb des Conseils de Normandin, recueillent des dons pour les démunis le premier dimanche de décembre ;
- **Différents comités agissent aussi en fonction des aînés et la population** :
  - ✓ **Comité Culturel (Bibliothèque)** : est composé d'environ 12 membres bénévoles qui aident aux prêts de livres, de revues, etc. et organisent des événements spéciaux : expositions diverses, conférences, animations, etc. ;
  - ✓ **Commission des loisirs** : elle s'occupe de la patinoire et du Carnaval.
  - ✓ **Comité d'embellissement** : des gens du milieu qui travaillent à enjoliver la municipalité ;
  - ✓ **Réseau des agents locaux** : une agente locale de la municipalité soutient les citoyens et les comités dans leurs projets et organise des loisirs.
- **Corporations au service de la collectivité** :
  - ✓ **Comité porteur** : comité qui organise l'activité annuelle de priorisation pour le fonds participatif de la ruralité, organise des loisirs selon la demande ;

- ✓ **Corporation Forêt habitée** : cette corporation formée de gens du milieu voit à ce que la forêt soit exploitée de façon rationnelle et diversifiée pour en préserver la permanence dans le cadre de la forêt habitée et de proximité. Sur demande sous forme de lettre envoyée au comité Forêt, les profits sont distribués dans la communauté ;
- **Clubs sportifs** :
  - ✓ **Club des Explorateurs (affilié au Club Coursiers des Neiges)** : regroupe les amateurs de motoneige de tous les âges, voit à l'entretien des pistes en collaboration avec les clubs régionaux et organise plusieurs activités pendant l'hiver comme un rallye, une partie de sucre, etc. Le lien du 49<sup>e</sup> parallèle passe tout près et est facilement accessible.
  - ✓ **Club Quad Maria-Chapdelaine** : regroupe les amateurs de VTT de tous les âges et voit à l'entretien des pistes en collaboration avec les clubs régionaux. Le lien du 49<sup>e</sup> est facilement accessible.

(\*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

## LOISIRS

(vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et de socialisation)

### État de la situation

- **(\*) Activités organisées par le Club de la Bonne Humeur (FADOQ)** : davantage d'activités seraient souhaitables ; l'on dispose actuellement des activités suivantes :
  - ✓ **Folklore (gala)** : le 3<sup>e</sup> dimanche d'octobre, rassemblement d'amateurs de folklore ;
  - ✓ **Danse** : le jeudi à la salle de l'Âge d'or ;
  - ✓ **Souper des Fêtes** : plus de 60 personnes participent à ce repas ;
  - ✓ **Partie de sucre** : à la fin mars au local de l'Âge d'or ;
  - ✓ **Saint-Valentin** : 7 bénévoles organisent des activités lors de cette fête de l'amour ;
  - ✓ **Café-rencontre** : 1 fois par semaine au local de l'Âge d'or
- **(\*) Club de marche** : absence de cette forme de conditionnement physique, cependant des gens se réunissent de manière informelle plusieurs fois par semaine pour marcher ensemble. Par temps froid l'hiver, l'Église est disponible sur demande.
- **Loisirs** : d'autres bénévoles organisent des loisirs auprès des membres.
- **Accès-Loisirs** : la municipalité offre des activités de loisirs, culturelles et touristiques aux personnes à faible revenu gratuitement via le programme Accès-Loisirs
- **Centre Plein-Vie** : organisme couvrant tout le secteur GÉANT qui encadre des gens souffrant d'un handicap physique et/ ou intellectuel et organise des activités variées ;
- **Cercle des Fermières** : ce groupe de près de 30 dames est propriétaire d'une maison où plusieurs métiers à tisser sont montés en permanence. Dernièrement, elles ont fait l'acquisition de nouveaux matériels et ont fait des rénovations à leurs installations. Elles prévoient donner des cours divers à la population. Les Fermières se vouent à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, à la transmission du patrimoine culturel et artisanal, à diverses actions sociales et communautaires ;
- **Club de la Bonne Humeur (FADOQ)** : regroupement de plus de 90 membres pour s'aider à vieillir activement, en sécurité et en santé tout en offrant une gamme d'activités ;

(\*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

# RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

(âgisme, discrimination, inégalités socioéconomiques, relations intergénérationnelles)

---

## État de la situation

---

- **Activités familiales** : se déroulent une ou deux fois par année ;  
(\* ) Carnaval : à la fin février, tend à avoir une diminution de la participation ;
- **Fête de la Saint-Jean** : la population de Saint-Edmond et celles des environs célèbrent cette fête au camping municipal et dans la grange Héritage agricole ;
- **Pique-nique** : en juin au camping municipal, rassemblement des aînés pour prendre un repas et partager des activités, ouvert à toute la population ;
- **Sports, loisirs familles** : organisent la fête de la pêche au lac Delaunière (en mars), la soirée chasse et pêche et des activités. S'occupent également des cabanes à pêche et des activités de pêche blanche sur le lac en hiver ;
- **Centre Plein-Vie** : organisme dont l'établissement est à Normandin, mais qui couvre tout le secteur GÉANT et qui encadre des gens souffrant d'un handicap en organisant des activités variées ;
- **Rabais pour aînés** : sur présentation de leur carte de membre, les aînés du Club la Bonne Humeur (FADOQ) bénéficient de rabais dans divers commerces locaux, régionaux et provinciaux ;

(\* ) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

---

# SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

(soutien communautaire, soutien à domicile, proches aidants, saines habitudes de vie - SHV)

---

## État de la situation

---

- **Services de santé** :
  - ✓ **Pharmacie** : livraison sur demande des médicaments par la pharmacie Familiprix Janie Larouche de Normandin et Clini-Plus Sonya Lamontagne d'Albanel ;
  - ✓ **CIUSSS Maria-Chapdelaine** : la mission consiste à fournir en toute continuité et en les rendant accessibles le plus possible à la population de la MRC de Maria-Chapdelaine et de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot :
    - En première ligne, des services de santé et des services sociaux, de nature préventive ou curative, de réadaptation et de réinsertion ;
    - Lorsque la situation l'exige, des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés ;
    - Et, ultimement, de façon temporaire ou permanente, des services d'hébergement aux adultes ne pouvant plus demeurer dans leur milieu de vie malgré le support de leur entourage ;
- **(\*) Multi-Services Albanel** : différents services offerts à domicile, moyennant de légères compensations, pour les aînés ou les gens souffrant d'incapacité ; plusieurs aînés méconnaissent cet organisme ;

(\* ) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

---

# SÉCURITÉ

(police, incendies, sécurité civile, maltraitance)

---

## État de la situation

---

- **(\*)S.Q.** : la Sûreté du Québec dessert toutes les municipalités de la MRC (prévention, ordre, plusieurs services, dont le programme PAIR, etc.); le programme PAIR est souvent méconnu des aînés ;
- **Service incendie :**
  - Pour St-Edmond, Normandin, Girardville, Albanel et St-Thomas : service offert par le regroupement de cinq municipalités sous le nom de Sécurité incendie Le GÉANT (prévention, extinction des incendies, etc.);

*(\*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.*

---